GrandAngoulême choisit Védiaud Publicité pour ses abris bus

vendredi 10 août 2018, par lpe

GrandAngoulême a renouvelé la concession de services relative à la mise à disposition, la mise en place et l'entretien d'abris bus sur le réseau de transport de bus.
L'entreprise Védiaud a remporté cette concession et va implanter 395 abris bus sur le territoire. Par conséquent, les entreprises JC.Decaux et Clear Channel, qui étaient titulaires des contrats précédents, vont devoir enlever leurs abris bus existants. Ce retrait a déjà commencé et se déroulera jusqu'à fin octobre 2018.
La pose des nouveaux abris bus sera réalisée à compter du 1er septembre et jusqu'en novembre en remplacement de tous les abris bus enlevés.

En 2019, une seconde phase de pose d'abris bus sera réalisée pour les abris supplémentaires proposés par Védiaud.
Parmi les 395 abris bus implantés par Védiaud, 120 seront sur l'itinéraire des lignes BHNS.
Ces derniers seront équipés de prises USB et du Wifi . Ils auront un revêtement bois et offriront un grand confort aux voyageurs.
En outre, une vingtaine de totems tactiles seront installés à proximité des abris bus. Ils donneront aux voyageurs tous types d'informations : sur la mobilité, des actualités municipales et communautaires...